Rétablir la vérité historique, un devoir de mémoire pour l'honneur de toutes les victimes de la barbarie nazie.

Depuis ces dernières années, une entreprise de réhabilitation des dirigeants du haut patronat français sous l'Occupation est organisée sans la moindre source d'archives et faits vérifiables

Se servant d'un jugement de la cour d'appel de Limoges où les petits enfants de Louis Renault ont obtenu une condamnation intolérable contre le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane (pour motif d'utilisation d'une photo de louis Renault serrant la main à Hitler à Berlin en 1939), une nouvelle campagne est lancée au travers du « Monde magazine » du 8 janvier 2011.

Cette nouvelle entreprise négationniste, relayée par d'autres médias, vise à présenter Louis Renault en victime osant affirmer qu'il n'aurait pas collaboré avec l'ennemi !

C'est une insulte intolérable envers la mémoire de toutes les victimes de la barbarie nazie et en particulier envers les résistants de l'entreprise morts sous les balles nazies ou dans les camps de déportation. Tous ces crimes n'ont été possibles que grâce à la participation active de leurs complices au gouvernement de Vichy ainsi que dans la période dite « de la drôle de guerre » où débuta une répression féroce envers les militants.

Malgré la répression interne du « saigneur de Billancourt », la résistance intérieure, par ses actes de sabotage, a freiné dès les premiers jours de l'occupation la machine de guerre au service de l'occupant nazi.

Comme le signale Arsène Tchakarian dans son livre « Les fusillés du Mont Valérien », les premiers à être fusillés au Mont Valérien sont les dix-huit ouvriers syndicalistes C.G.T. des usines Renault de Boulogne-Billancourt, accusés d'avoir fomenté dans l'usine le refus de travailler pour l'occupant.

Durant toute l'occupation, la liste des martyrs de notre usine s'est allongée.

Le temps qui passe n'autorise ni l'oubli, ni l'affront

Cette opération réhabilitation de Louis Renault est également un affront aux élus du peuple qui ont clairement condamné les responsabilités de Louis Renault au travers du texte qui argumente l'exposé des motifs de l'ordonnance de nationalisation du 16 janvier 1945 des usines Renault.

Grâce en particulier au niveau des luttes sociales, chacun s'accorde à reconnaitre que toute la période de nationalisation de l'entreprise a permis un progrès social bénéfique à l'ensemble du monde du travail conjointement au progrès économique pour notre pays.

Trois militants syndicaux et politiques : - Aimé Halbeher - Roger Silvain - Michel Certano, figures historiques de la période de la nationalisation des usines Renault, ont eu dans le passé à combattre plusieurs tentatives de réhabilitation de Louis Renault dont celle de 1994 visant à vouloir justifier la dénationalisation de la R.N.U.R

Aujourd'hui ils s'insurgent contre cette nouvelle tentative de réhabilitation.

Ils s'appuient et font leur le document ci-joint d'Annie Lacroix-Riz, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris VII-Denis Diderot qui d'une manière irréfutable valide la décision prise en 1944 de nationaliser l'entreprise pour collaboration avec l'ennemi.

Ces trois militants demandent au Monde de publier ce communiqué et le texte d'Annie Lacroix-Riz au nom du droit de réponse

Ce texte est adressé aux journaux, radio et télés qui ont repris et commenté l'article du Monde Magazine du 8 janvier 2011 et au Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane

Ils appellent les organisations démocratiques à populariser et soutenir ce devoir de mémoire pour rétablir la vérité historique et combattre les nouveaux négationnistes